

AMP/ YL.

T 14303115IA03

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ÉTAT FRANÇAIS

BEAUX-ARTS

Palais-Royal, le 13 Mars 1943 194

Ariège

-o-

Montségur

-o-

Gorges de Lafrau

-o-

252. Ar. 12

CHANTIER INTELLECTUEL N°1424.

NOTIFICATION

Par arrêté en date du 124 FEV 1943  
M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education nationale a inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général les Gorges de LAFRAU, comprenant le plan d'eau du cours de l'Hers Vil de la fontaine de Lesquelle au chemin du Pic de Soulozac et une bande de terrain de 100 m. sur la rive sise sur les parcelles cadastrales n°1217 - 1292 à 1295 section B de Montségur. (Ariège)

Monsieur de GORSSE, inspecteur régional du Chantier intellectuel n°1424.